



THIERRY PORCHET

Une entreprise de Meyrin a licencié cinq de ses neuf employés. Certains ont plus de 50 ans. Les motifs économiques évoqués ne semblent pas tenir la route, tant le nombre de commandes est élevé. Soutenus par Unia, les travailleurs craignent une volonté de sous-traiter les travaux. Une réponse à leurs doléances devrait leur parvenir cette semaine. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Arrogance sans limite

Sylviane Herranz

La droite a la défaite amère. Et l'arrogance sans limite... Elle s'en est prise la semaine dernière au coprésident du Parti socialiste suisse Cédric Wermuth, l'accusant de tous les maux. Ce qui a valu au politicien une salve de critiques, ce sont ses déclarations sur l'avenir des cadeaux fiscaux après la victoire sans appel, par 62,7% des votants, du Non à la suppression du droit de timbre d'émission le 13 février. Interrogé sur la réforme fiscale de l'OCDE, à laquelle 137 pays ont souscrit en octobre et qui prévoit un taux d'imposition minimum des multinationales de 15%, il a déclaré dans la presse que «si une entreprise trouve que payer 15% d'impôts, c'est hors de question, alors elle peut quitter le pays». Cris d'orfraie de la droite...

A l'unisson, les bourgeois ont dénoncé ces propos, révélant de plus une interprétation des obligations internationales à géométrie variable: pourquoi imposer ce taux alors que certains pays ont déjà annoncé qu'ils ne le respecteraient pas? Des multinationales qui s'en vont ce sont des emplois et des rentrées fiscales qui disparaissent... Ce que les élus bourgeois oublient de dire, c'est que les multinationales concernées, bénéficiant d'une imposition des plus clémentes dans notre pays, font leur fortune dans des régions où l'exploitation humaine et celle des ressources naturelles n'ont pas de freins. En jouant la concurrence fiscale, le nivellement par le bas de l'imposition, en accueillant ces entreprises sans foi ni loi, la Suisse contribue au pillage de la force de travail d'êtres humains et de la nature, ainsi qu'à l'accroissement des inégalités. Mais qu'à cela ne tienne. Notre pays a déjà réfléchi au moyen d'appliquer le taux minimum de 15% de l'OCDE - ce qui signifierait un relèvement important de certains taux cantonaux - sans que cela n'ait d'incidence pour les multinationales. Notre ministre des finances Ueli Maurer le dit sans fard dans les colonnes du journal *Lausanne Cités* la semaine dernière: «Nous cherchons actuellement, de concert avec les cantons, les villes et les communes, des solutions pour appliquer cette règle sans compromettre l'attrait de notre place économique.» Et d'évoquer l'une des mesures possibles: «Supprimer les impôts superflus», par exemple «l'impôt anticipé sur les obligations». Une suppression synonyme de millions en moins dans les

caisses publiques et une invitation à la fraude fiscale contre laquelle la gauche a saisi le référendum, toujours en cours de signatures. De leur côté, les élus bourgeois brandissent la menace de l'emploi pour continuer à alléger la charge fiscale des grandes entreprises. Or qui détruit les emplois aujourd'hui si ce n'est justement ces sociétés qui délocalisent leur production ou l'intensifient en supprimant des places de travail? A l'instar d'Alstom-Bombardier dont la santé économique est au beau fixe et qui compte liquider 150 postes à Villeneuve. Sans dévoiler bien sûr le salaire de son PDG qui se porterait, selon le syndicat français Force ouvrière, à 1,75 million d'euros, composé d'un fixe de 850 000 euros et d'une prime exceptionnelle du même montant en actions après l'acquisition de Bombardier en janvier 2021... Autre exemple, cette fois dans le domaine financier: le groupe bancaire HSBC a annoncé la suppression de places de travail dans l'informatique à Genève et la délocalisation d'une centaine de postes à l'extérieur du pays. La levée de boucliers de la droite n'a qu'un seul objectif: celui d'accroître les profits d'une petite minorité. Comme ceux de ces milliardaires suisses qui ont accru leur fortune de presque 30% durant la pandémie. Face à cette attitude méprisante, seul un renforcement de nos syndicats et de leur capacité de lutte permettra de défendre nos emplois, nos services publics et de redonner aux personnes qui créent les richesses, ici et ailleurs, la part qui leur revient. ■

PROFIL



Florian Candelier, le bonheur en guise d'argent.

PAGE 2

UNIA

3^e journée de Congrès du syndicat.

PAGE 3

ÉGALITÉ

Victoire d'une employée discriminée.

PAGE 5

RETRAITÉS

Passage de témoin en Valais.

PAGE 7

«L'ARGENT, C'EST DU VENT»

Changer de système, remplacer l'argent par l'amour, telle est l'utopie de Florian Candelieri, un militant de tous les instants

Aline Andrey

A La Chaux-de-Fonds, il est connu comme le loup blanc. Florian Candelieri salue à tour de bras, et est abordé par des gens de tous âges et de tous milieux, que ce soit en marchant dans la ville ou sur une terrasse au soleil. Souvent, l'échange chaleureux se termine par un «Merci d'exister!» de ce militant du quotidien. «Cette petite phrase questionne la notion d'utilité, car, à mon sens, il n'y a pas d'autre raison que celle d'être en vie. L'existence même est magique et magnifique.»

Florian Candelieri cultive le bonheur, en méditant et en s'engageant dans nombre d'associations: Greenpeace, le SEL, les jardins du Mycélium, les Incroables comestibles, Extinction Rebellion, Green-up, Espace (lieu collectif d'apprentissages et d'échanges pour les personnes issues de la migration), entre autres engagements permacoles, de sobriété heureuse et de solidarité. Pas étonnant que le presque quarantenaire soit l'un des protagonistes du film *Héros ordinaires Neuchâtel* réalisé par l'association du même nom*. Dans ce documentaire, diffusé notamment durant le Festival du Film Vert (lire en page 8), Florian Candelieri incarne le collectif Partage**, qui distribue chaque semaine à plus de 200 ménages précarisés des surplus alimentaires. Bénévole durant plus de sept ans, il fait aujourd'hui partie du comité. Lui-même a eu droit à son sac de nourriture hebdomadaire, car depuis une dizaine d'années, il a fait le choix de vivre avec le moins d'argent possible. Ce qui ne l'empêche pas de tendre une pièce de 5 francs, en plus de son sourire, à une mendiante. «Quand j'ai, je donne. Et très souvent, je reçois d'une manière ou d'une autre. C'est magique. C'est fou comme toute la société tourne autour de l'argent, alors que c'est du vent», lance celui qui vit en ce moment chez son frère. Et précise en souriant: «Je prends peu de place et j'ai très peu d'objets.»

LA MARGE QUI FAIT RESPIRER LA PAGE

Rien ne prédisposait pourtant Florian Candelieri à vivre en marge du système économique néolibéral. Fils d'un tail-

leur immigré italien et d'une mère franco-suisse, il grandit à La Chaux-de-Fonds, étudie l'archéologie, l'économie et la psychologie à Neuchâtel. Son travail de mémoire porte déjà sur la monnaie dans le contexte grec-romain. «Toute l'économie est liée à une logique guerrière. La possession divise», explique-t-il. En 2011, il crée une plateforme de location d'objets entre particuliers (e-syrent.ch) par souci écologique. «Mais dans ma tête, j'étais très libéral. Et plus la boîte grandissait, plus j'en voulais. J'ai été pris dans cette logique de croissance qui a fini par me faire péter un câble.» Florian Candelieri largue alors les amarres, part en voyage à travers l'Europe se laissant porter par les rencontres, s'invitant chez des gens, prouvant que l'hospitalité existe encore, mendiant, dormant dans la rue, faisant les poubelles... la confiance chevillée au corps. Le nomade vit quelque temps dans un monastère fribourgeois, avant de rejoindre sa ville natale. «Aujourd'hui, je n'ai plus de craintes de manquer, plus peur de l'autre, je continue mes expériences. Et même quand je demande de l'argent et qu'on me dit d'aller bosser ou de faire quelque chose de ma vie, j'avance dans ma conviction que c'est un autre système qui nous permettra de faire face aux bouleversements climatiques et sociaux. Nous sommes tous dans le même bateau. La clé, c'est un changement civilisationnel.»

CULTIVER LE BONHEUR

«L'argent, la course au profit et à la propriété, la peur de manquer génèrent beaucoup de violence et de haine. L'économie que je revendique est celle du don, du temps, du partage qui nourrit la paix. Faire pour autrui procure une joie et un bien-être intérieur qui rend heureux», explique le pacifiste. En 2017, il décide de se présenter aux élections communales avec pour objectif de ne pas être élu et de prôner le tirage au sort. «L'horizontalité, l'intelligence collective est au cœur de cette idée. Les partis font trop de compromis. Comment un Vert peut-il accepter la construction d'une route? Tout vrai écologiste doit prôner la décroissance, au risque sinon d'être incohé-

rent. Même si la perfection n'existe pas», tempère Florian Candelieri, qui ne cache pas ses propres paradoxes. Fervent adepte d'un revenu de base inconditionnel (RBI), il n'a jamais demandé l'aide sociale. «Il n'y a aucune inconditionnalité dans ce système, et donc aucun amour. Au contraire du RBI qui, malgré ses défauts, pourrait ouvrir une brèche, et permettre à chacun de vivre ce qui l'anime, ses passions.» Et d'ajouter: «Alors que des gens croulent sous les milliards, la majorité

galère et s'use au travail. La reproduction sociale des inégalités est insupportable. Or, tout ce qui arrive à l'un, arrive à tous. L'univers est un seul organisme, un seul champ d'énergie. On ne peut pas être heureux si l'autre ne l'est pas. Les problèmes écologiques et sociaux viennent du mépris de l'autre.» Depuis sa prise de conscience, il y a une douzaine d'années, Florian Candelieri a fait du chemin. L'angoisse, la révolte et la volonté de convaincre ont laissé la place à une généreuse tolé-

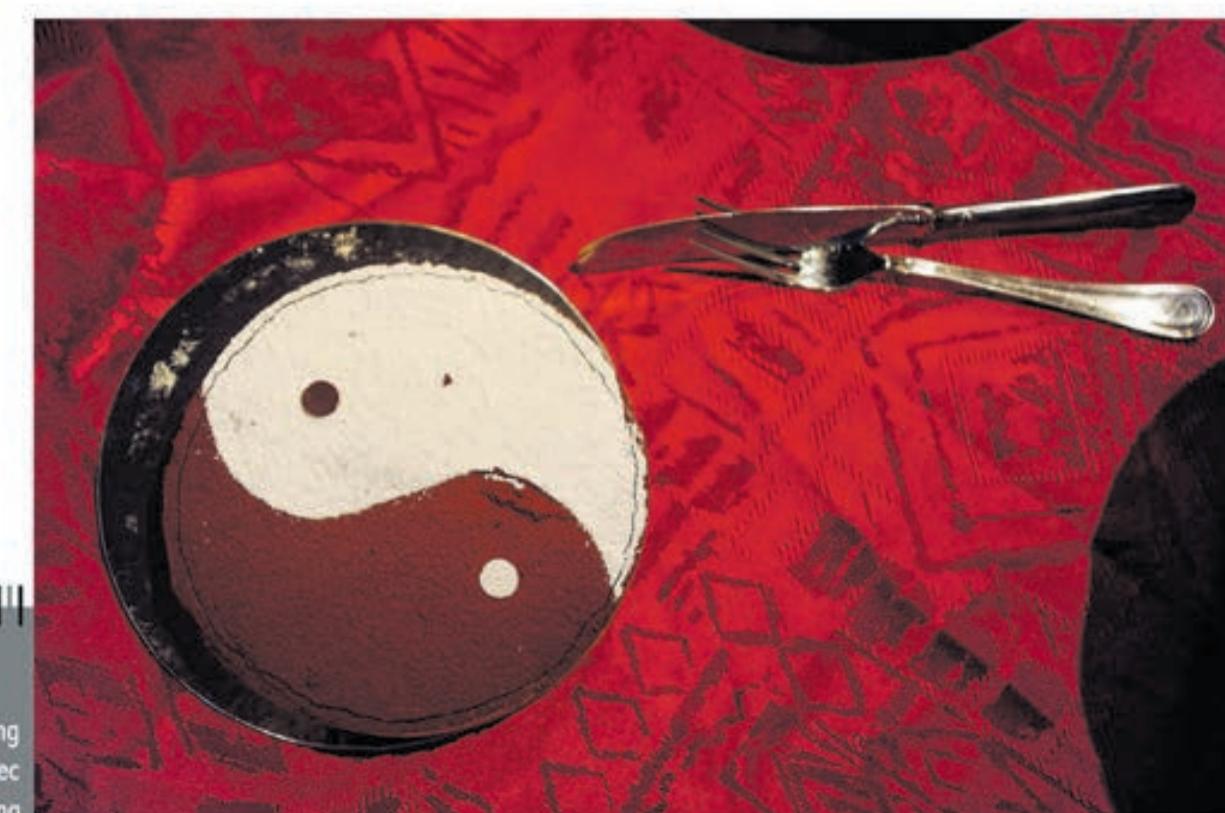
rance. «Aujourd'hui, je respecte le niveau de compréhension personnelle de chacun.» Tout en continuant de vivre pour un autre monde: «Comment amener la forêt dans nos états d'esprit? Soit l'énergie qui circule sans exploitation, en symbiose, avec une générosité sans limite. L'arbre fruitier vit sa vie et donne en abondance. C'est l'exemple ultime de l'altruisme.» ■

* heros-ordinaires.ch

** partage-collectif.ch



Florian Candelieri n'a pas peur de dire «je t'aime».



Ping
partageait avec
Pong.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo

DERNIÈRE JOURNÉE DU 4^e CONGRÈS ORDINAIRE D'UNIA

Le 26 février se tiendra le troisième jour du 4^e Congrès ordinaire d'Unia, débuté les 4 et 5 juin 2021. Les délégués seront appelés à se prononcer sur plusieurs textes d'orientation de politique syndicale

Propos recueillis par Manon Todesco

Ce samedi aura lieu le troisième et dernier jour du 4^e Congrès ordinaire d'Unia. Après la tenue semi-virtuelle des deux premiers jours les 4 et 5 juin 2021, l'événement sera clôturé par une journée supplémentaire pour laquelle les déléguées et délégués seront présents sur place, à Bienne. Ils devront statuer sur quatre textes d'orientation sur des sujets de politique syndicale, à savoir: «Des droits des salariés forts: les mêmes pour toutes et tous», «Pour plus de temps, plus d'argent et du respect», «Reconversion écosociale» et enfin «Pour une sortie de crise solidaire». Ce sera aussi le moment de traiter les résolutions émanant des unités organisationnelles ainsi que des propositions générales et relatives aux statuts et aux règlements.

Vania Alleva, présidente du syndicat, revient sur cette suite de congrès.

QUESTIONS RÉPONSES

Quels sont les enjeux de cette dernière journée?

En juin 2021, nous avons pris des décisions stratégiques importantes. Pour cette seconde partie de congrès, scindé en deux à cause de la pandémie, il s'agira de discuter de l'orien-

tation politique que l'on donnera à notre travail syndical pour les années à venir.

Est-ce que la pandémie a changé ou influencé les orientations politiques du syndicat?

Cette crise profonde a mis encore plus en évidence l'importance de la mobilisation pour défendre ses droits ou les obtenir. La précarisation des conditions de travail s'est accentuée, tout comme la crise climatique. La pandémie a rendu encore plus visibles les injustices sociales. Les riches continuent de s'enrichir, les salaires stagnent et les rentes baissent. Enfin, les tentatives de dérégllementation de la part de la droite patronale sont de plus en plus fortes, comme cela a été le cas au Parlement avec les horaires de travail ou les différentes tentatives d'extension des horaires d'ouverture des magasins.

La reprise conjoncturelle est bien meilleure que ce qu'on craignait il y a un an, mais les salariés aussi doivent profiter de l'augmentation de la productivité par une hausse des salaires et une réduction du temps de travail. Il faut donc lutter pour une répartition plus juste des richesses.

Le lancement d'une initiative est au programme?

Le Congrès décidera s'il propose à l'Union syndicale suisse le lancement d'une initiative populaire. Et si oui,

LUCAS DUBUIS



En juin de l'année dernière, le Congrès d'Unia s'était tenu de manière décentralisée en raison de la pandémie. Réunis dans les régions, les délégués étaient reliés par écrans interposés au Palais des congrès de Bienne où siégeait la présidence. Cette année, tous se retrouvent dans ce même lieu.

laquelle. Il y a quatre projets en discussion, dont la réduction du temps de travail dans une perspective d'un futur social et durable. Concernant cette thématique, la juste répartition entre temps de travail et temps libre ainsi qu'une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré sont une revendication syndicale centrale.

D'autres projets seront également soumis aux délégués comme le financement d'une reconversion éco-

sociale, la garantie des emplois et la protection contre les licenciements, notamment syndicaux, terriblement insuffisante en Suisse. Les débats seront sans aucun doute passionnants, et le Congrès décidera de la forme à donner à ces combats.

Quels sont les défis auxquels Unia devra faire face ces quatre prochaines années?

En plus de tout ce que je viens d'évoquer qui sera au cœur des documents

d'orientation, des échéances importantes vont arriver comme le renouvellement de grandes conventions collectives de travail, notamment dans le secteur principal de la construction, dans l'industrie des machines ou encore dans l'hôtellerie-restauration. Les rentes et la lutte contre l'augmentation de l'âge de la retraite, elles aussi, seront au cœur de notre travail syndical. ■

Les retraites au cœur du 8 mars

Aline Andrey

Officiellement par les Nations Unies en 1977, la Journée internationale des droits des femmes remonte à un siècle. Un héritage féministe qui, cette année, en Suisse, se déclinera autour de plusieurs thèmes, même si le référendum contre AVS 21 tiendra le haut du pavé. «La précarité des femmes sera au cœur des actions de ce 8 mars. Augmenter les salaires au lieu de l'âge de la retraite!» résume Aude Spang, secrétaire en charge de l'égalité à Unia.

NOMBREUSES MANIFESTATIONS

Le syndicat prévoit de nombreuses actions tout au long de la journée, dont des témoignages de travailleuses précaires, à 17h sur la place du 14-Juin à Lausanne, avant une manifestation dès 18h. Des cortèges se dérouleront également dans d'autres grandes villes de

Suisse, organisés par les collectifs de la Grève féministe. A Neuchâtel, où une campagne contre le harcèlement sera menée pendant la journée, le rendez-vous est donné à 17h à la gare. Conférences et tables rondes, entre autres événements, auront lieu dans les cantons du Valais, de Fribourg, du Jura. A Genève, une «via feminista», de 16h à 19h, avec des interventions artistiques, des espaces de discussion et une atmosphère inclusive, sera mise sur pied entre la place Bel-Air et l'Usine. «Un chemin pavé de nos luttes pour préserver nos retraites, contre les violences sexistes et sexuelles, pour les droits LGBTIQ+, pour la culture, en solidarité internationale, pour le droit à disposer librement de nos corps, pour l'écoféminisme, contre le racisme et contre le capitalisme», décrit le collectif genevois.

La coordination romande des collectifs de la Grève féministe et les syndicats distribueront le 8 minutes, journal

de quatre pages qui résume les grands combats encore et toujours nécessaires: le référendum contre AVS 21, l'égalité salariale, les luttes contre les violences machistes et contre les féminicides, contre Frontex et pour une solidarité féministe internationale...

Le 8 mars marquera ainsi le retour des grandes mobilisations. Suivront la Grève pour l'avenir du 9 avril pour la réduction du temps de travail, le traditionnel 1^{er} Mai, la rencontre des collectifs de la Grève féministe au Gaskessel à Berne les 14 et 15 mai, la Grève féministe du 14 juin 2022, avant celle de plus grande ampleur prévue en 2023. ■

Le programme du 8 mars va s'étoffer ces prochaines semaines. Pour plus d'informations, aller sur: unia.ch/8mars grevefeministe.ch

DÉJÀ PLUS DE 100 000 SIGNATURES CONTRE AVS 21!

Clairement, il ne fait aucun doute que l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans ne fait pas l'unanimité au sein de la population. En moins de 50 jours, la large alliance composée de syndicats, partis politiques et collectifs féministes qui a lancé le référendum contre AVS 21 a récolté plus de 100 000 signatures, soit deux fois plus que le nombre requis. Et ce malgré le froid et les restrictions sanitaires, se félicite l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué de presse, qui décrit un succès «fulgurant». Ce n'est pas fini, les opposants à la réforme ont encore jusqu'au 20 mars pour récolter d'autres parades.

«Cette hausse du départ à la retraite à 65 ans prévue dans AVS 21 vise à économiser environ 10 milliards de francs sur le dos des femmes, souligne la faîtière syndicale. Pour elles, cela signifie une baisse de rente de 1200 francs chaque année, alors même qu'elles touchent déjà un tiers de moins de rentes que les hommes. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une nouvelle dégradation de la situation des femmes à la retraite suscite une telle résistance.» Les auteurs du référendum s'érigent contre cette nouvelle tentative de démantèlement du 1^{er} pilier de la part du Parlement, alors que la Constitution suisse promet des rentes décentes à toutes et tous.

«Et AVS 21 n'est qu'un début, rappelle l'USS. Les employeurs et les partis de droite et du centre prévoient de nouvelles attaques contre ce pilier central de notre sécurité sociale. Au menu, la retraite à 67 ans pour tout le monde et de nouvelles baisses dans le 2^{er} pilier.» ■ MT

Plus d'informations sur: avs21-non.ch

EN UN CLIN D'ŒIL

Ni Poutine, ni Otan! Non à la guerre en Ukraine!



«Malgré l'annonce d'un retrait partiel des troupes, la situation reste explosive en Ukraine!» Jeudi dernier, une trentaine de militants de plusieurs organisations lausannoises et vaudoises se sont rassemblés sur la place de la Palud pour dire Non à la guerre et Oui à l'autodétermination des peuples. Solidarités Vaud, Décroissance alternatives, Solidarité & Ecologie, les Verts lausannois et le Parti socialiste de la ville ont interpellé

et le bellicisme de l'OTAN, le rôle de la Suisse a aussi fait l'objet de critiques, notamment sur sa politique d'armement et sa prétendue neutralité. «Nous devons construire un nouveau pacifisme à échelle internationale et faire vivre la solidarité internationale et populaire contre toutes les formes d'oppression», a lancé une jeune militante. ■ SH/Photos Thierry Porchet

Comment remplir la déclaration d'impôts?
Apprenez avec Unia!

Cours gratuits pour les membres d'Unia Transjurane

⇒ Avec formateurs-trices expérimenté-e-s
⇒ Pour apprendre et remplir la déclaration sur place

Déclaration jurassienne - 2 cours

Secrétariat Unia de Delémont (rue des Moulins 19)

- lundi 7 mars 2022 - 19h00-22h00
- lundi 14 mars 2022 - 19h00-22h00

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition

Déclaration bernoise

Secrétariat Unia de Moutier (rue Centrale 11)

- mardi 15 mars 2022 - 19h00-22h00

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition

Les cours auront lieu en présentiel dans le respect des mesures de protection en vigueur contre le Covid-19.

Infos et Inscriptions

- par e-mail à transjurane@unia.ch
- par téléphone au 0848 421 600
- aux guichets de Unia Transjurane



www.avs21-non.ch

Pas touche à nos rentes !

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

**TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?**

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–

UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?	
<input type="checkbox"/>	Je souhaite recevoir gratuitement <i>L'Événement syndical</i> pendant 1 mois.
<input type="checkbox"/>	Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
<input type="checkbox"/>	Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.
Nom, prénom, adresse _____ _____	
À retourner à <i>L'Événement syndical</i> · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60	
<p>forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch</p> <p>CONCEPTION & MISE EN PAGES <i>Atoll "îlots graphiques"</i> <i>Catherine Gavin</i></p> <p>IMPRESSION <i>Pressor SA, Delémont</i> <i>Tirage contrôlé 55 111 exemplaires</i></p>	
<p>AVIS À NOTRE LECTORAT !</p> <p>En raison des relâches, <i>L'Événement syndical</i> ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le 9 mars. ■</p> <p>La rédaction</p>	

VICTOIRE D'UNE EMPLOYÉE DISCRIMINÉE EN RAISON DE SON SEXE

Soutenue par Unia, une ex-employée de McDonald's obtient gain de cause devant la justice neuchâteloise à la suite de propos sexistes tenus à son égard par une responsable

Sonya Mermoud

«C'est un message d'espérance pour toutes les femmes qui subissent des discriminations, un signal fort rappelant aux employeurs qu'ils ne peuvent ignorer les dispositions légales.» A la suite du verdict rendu par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers le 7 février dernier, Virginie Ribaux, juriste à Unia, n'a pas caché sa satisfaction. Et a souligné le courage de l'ex-employée de McDou qu'elle a représentée et qui «a osé se battre pour faire reconnaître ses droits». La plaignante – que nous appellerons Alice pour préserver son anonymat et favoriser la compréhension du récit – sort victorieuse d'un combat qui aura duré plusieurs mois. Et devrait recevoir à titre de réparation une indemnité de 6000 francs, l'équivalent de deux mois de salaire environ, sous réserve qu'un recours ne soit pas déposé. Les frais et les dépens sont également mis à la charge de l'employeur. L'histoire d'Alice avec McDou débute en novembre 2017 sous de bons auspices. A cette date, la jeune femme décroche

un poste dans le fastfood de Marin-Epagnier, dans le canton de Neuchâtel. Ses bons états de service lui valent, au début du mois de novembre 2019, de devenir formatrice. A la fin de ce même mois, elle accepte que son contrat soit repris par le nouveau franchisé du restaurant, propriétaire d'autres McDou encore. En janvier 2020, des postes de managers s'ouvrent. La salariée manifeste alors son intérêt et sa motivation à briguer une de ces places. Et en parle avec la responsable de l'établissement de Marin.

ESPOIR DOUCHÉ

À l'issue d'un premier entretien durant lequel elle évoque son mariage prévu dans les mois à venir, Alice ne doute pas de ses chances d'obtenir la promotion espérée. Pour elle, au regard de ces échanges, ses chances sont excellentes. Espoir douché. Quelques jours plus tard, sa supérieure l'informe que son dossier a été écarté. La raison invoquée? Son mariage imminent, la forte probabilité d'une grossesse et le fait que la situation aurait été appréhendée différemment si elle avait été un homme. «Vraiment? Doit-on comprendre qu'une femme de 30 ans n'ayant pas de volonté d'enfanter n'est pas épanouie», se fâche Virginie Ribaux. Dans ce contexte, Alice demande à l'employeur de s'expliquer sur les raisons de sa rétractation. Une rencontre enregistrée est organisée entre les différentes parties. Il ressort de cette réunion qu'aucune décision n'aurait, à ce stade, été prise, que la promotion visée n'aurait jamais été validée. Quelques jours plus tard, Alice donne sa démission. Et sollicite l'aide du Service de l'égalité qui l'oriente vers Unia. Le tribunal est saisi. Devant la justice, le patron affirme n'avoir jamais tenu les propos qu'on lui a prêtés, pas plus qu'il ne se serait engagé à proposer ou non un poste de manager à Alice. L'affaire reposait sur un malentendu, sur la possibilité que la plaignante ait mal compris son interlocutrice n'ayant, au demeurant, est-il précisé, pas de pouvoir décisionnaire. De son côté, cette dernière réfute aussi les dires d'Alice tout en admettant ne plus être sûre...



C'est à Marin-Epagnier, chez un franchisé de McDou, qu'Alice a été écartée d'un poste de cadre.

NEIL LABRADOR/ARCHIVES



C'est avec courage qu'une ex-employée de McDonald's s'est battue pour faire reconnaître, avec succès, la discrimination qu'elle a subie. Une lutte qui invite les autres femmes à ne pas accepter l'irrespect tant de leur personne que de la loi.

Le Tribunal a tranché. S'il n'a pas retenu un refus de promotion en raison du genre, il a jugé la teneur des propos discriminants de la responsable particulièrement grave, justifiant dès lors l'octroi d'une indemnité.

PIERRE À L'ÉDIFICE DE L'ÉGALITÉ

«Le verdict a été fondé sur un faisceau d'indices convergents et la vraisemblance des faits. La mauvaise foi de l'employeur a été vainue. Unia se réjouit particulièrement de l'effet de précédent engendré par une telle décision», commente encore Virginie Ribaux. Reste qu'engager une procédure et obtenir la reconnaissance d'une discrimination subie en raison du genre relève le plus souvent du par-

cours du combattant. «Avec une tenacité exemplaire, cette salariée a tenu bon afin de faire reconnaître la discrimination du genre... C'est rare et, souvent, les personnes ne vont pas au bout du processus en raison de sa lourdeur et de sa longueur. Au-delà de sa triste expérience, cette femme donne une voix à de nombreuses autres, bien trop souvent désarmées, devant faire face à de telles discriminations banalisées sur leur lieu de travail.» Les violations de la Loi sur l'égalité, bien qu'entrée en vigueur il y a 25 ans, le 1^{er} juillet 1996, restent effectivement nombreuses. «Il est fréquent que l'on soit confronté à de telles discriminations en raison du sexe. Parfois, les victimes n'en sont même pas conscientes, d'où l'import-

tance de médiatiser ce genre de jugement. Il rappelle à toutes les employées qu'elles ont des droits et que l'employeur à l'obligation de veiller à leur respect, au sein de son organisation du travail au sens large», ajoute Virginie Ribaux non sans se désoler du fait que nombre d'injustices en la matière sont aussi souvent commises par d'autres femmes. «Chacune doit être consciente de ce type de dérives et être actrice du changement. La victoire remportée dans cette affaire est une pierre à l'édifice de l'égalité. Au-delà de l'argent obtenu, elle sert la cause.» ■

Les profits au-dessus des êtres humains

Amnesty International pointe du doigt l'égoïsme et la cupidité des entreprises pharmaceutiques en matière de vaccins contre le Covid

Sonya Mermoud

Monopolisation de la technologie liée aux vaccins, refus du partage de la propriété intellectuelle, vente à des prix élevés des doses salutaires et en majeure partie à des pays riches: l'égoïsme et la cupidité des sociétés pharmaceutiques ont contribué, estime Amnesty International, à la «catastrophe des droits humains» l'an dernier. Ses conclusions se fondent sur sa nouvelle évaluation des pratiques des principaux laboratoires élaborant des vaccins contre le virus. L'ONG note que dix milliards de doses ont été produites en 2021, ce qui aurait pu, potentiellement, protéger 40% de la population mondiale comme le préconisait l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Or, à la fin de cette même année, à peine plus de 4% des personnes vivant dans des pays à faible revenu présentaient un schéma vaccinal complet. Selon Amnesty International, si les nations les plus fortunées ont accaparé les vaccins, «épuisant impitoyablement les stocks avant que les ré-

gions les plus pauvres puissent y accéder», les pharmas ont clairement leur part de responsabilité. Le rôle des fabricants, peut-on lire dans le rapport, a été décisif, puisqu'ils ont limité la production des doses à l'échelle mondiale et entravé l'accès à un produit de santé vital. Entre maintien du monopole sur les brevets, blocage des transferts de technologie, pressions diverses et ce en dépit des milliards de dollars de financement public et de précommandes reçues, éliminant les risques inhérents à la mise au point d'un nouveau médicament.

CHANGER DE CAP

«Les entreprises pharmaceutiques ont tourné le dos aux personnes qui avaient le plus besoin de vaccins et ont simplement continué de faire des affaires comme si de rien n'était, plaçant les profits au-dessus des êtres humains. Si nous voulons que l'année 2022 soit la dernière de cette pandémie, nous devons changer de cap dès maintenant», a déclaré Danièle Gosteli Hauser, experte en économie et droits hu-

mains à Amnesty International Suisse. L'organisation détaille les agissements des six plus grands fournisseurs de vaccins. On apprend par exemple que Pfizer/BioNTech et Moderna ont projeté des gains atteignant jusqu'à 54 milliards de dollars américains et, pourtant, moins de 2% de leurs vaccins ont été envoyés à des pays à faible revenu. De leur côté, les entreprises chinoises Sinovac et Sinopharm ont fourni respectivement seulement 0,5% et 1,5% des doses à ces mêmes destinataires. Plus généreux, Johnson & Johnson et AstraZeneca ont distribué la moitié de leurs stocks, dont un grand nombre de doses à titre de dons, hors accords commerciaux. En revanche, et comme leurs concurrents, les deux sociétés refusent toujours de partager leur technologie et leur propriété intellectuelle dans le cadre des initiatives coordonnées par l'OMS. Elles abandonnent par ailleurs leur modèle tarifaire sans but lucratif. Si les pays à revenu intermédiaire inférieur ont été un peu mieux servis, les efforts de mutualisation des ressources n'ont de loin pas rencontré

le succès escompté, comme le montre le dispositif Covax qui visait, à la fin de 2021, à rendre deux milliards de doses disponibles: en septembre dernier, seules 243 millions avaient été achetées par ce biais. Amnesty International souligne aussi la responsabilité des investisseurs dans cette crise, eux qui «ont prospéré et n'ont rien fait», alors qu'ils auraient pu user de leur influence sur les pharmas pour qu'un accès équitable aux vaccins soit garanti. Dans ce contexte, l'ONG leur demande d'agir. Comme elle exhorte les laboratoires à partager leur savoir-faire et à pratiquer des prix abordables, sans faire passer leurs intérêts avant leurs responsabilités en matière de droits humains. ■

BREVE

GENÈVE LES DROITS HUMAINS À L'HONNEUR

Du 4 au 13 mars, le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) propose une sélection internationale de fictions et de documentaires, ainsi que des débats, des grands entretiens, des expositions et un concert de Barbara Hendricks, marraine du Festival. Cette 20^e édition, dans laquelle les femmes seront à l'honneur, est dédiée à la journaliste vietnamienne emprisonnée Pham Doan Trang et à l'activiste de Trinité-et-Tobago Ida Leblanc. La paix et la réconciliation seront aussi au cœur des débats avec une soirée consacrée aux Accords de paix en Colombie avec Rodrigo Londoño, chef des FARC, aux côtés de Sergio Jaramillo, négociateur pour le président Santos, et de l'activiste Bertha Lucía Fries. La difficile question de l'analogie entre l'apartheid et la relation Israël-Palestine sera abordée avec l'ancien président de la Knesset Avraham Burg et l'historien Elias Sanbar. D'autres soirées seront consacrées au racisme systémique en Suisse et à la question postcoloniale, avec un débat intitulé «Faut-il en finir avec la coopération?». Dans un monde en pleine mutation, le défi des données numériques sera discuté avec l'ancienne analyste de l'armée américaine Chelsea Manning autour du film *Made to Measure*. Les thématiques de l'écocide, des droits de la nature et de la finance verte seront aussi abordées. ■ AA

Programme sur: fifdh.org

LES SYNDICATS AU CŒUR DE L'ACTION COLLECTIVE

Deux chercheurs analysent l'évolution des organisations syndicales en tant que vecteurs de l'action collective: réussites et échecs, relation aux salariés

Textes Jean-Claude Rennwald

« Les syndicats français sont toujours aussi émiettés et divisés. Ils continuent de perdre des adhérents et les électeurs participent de moins en moins aux élections professionnelles. En dehors des transports, les grèves sont devenues exceptionnelles. Enfin, le recours à des manifestations ou à d'autres formes de protestation est un échec.» Telle est l'une des conclusions auxquelles sont parvenus Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, deux politologues qui ont publié *Anatomie du syndicalisme*, une étude qui porte sur la France, mais qui s'étend au syndicalisme international.

LIEUX DE TRAVAIL DÉSERTÉS

La division du syndicalisme français en une multitude d'organisations est l'une des causes de sa faiblesse, laquelle se reconnaît au taux de syndicalisation le plus faible d'Europe occidentale (7% à 8%). Le déclin est aussi dû au fait que de nombreux permanents cumulent leurs fonctions syndicales avec de multiples mandats. «De ce fait, affirment

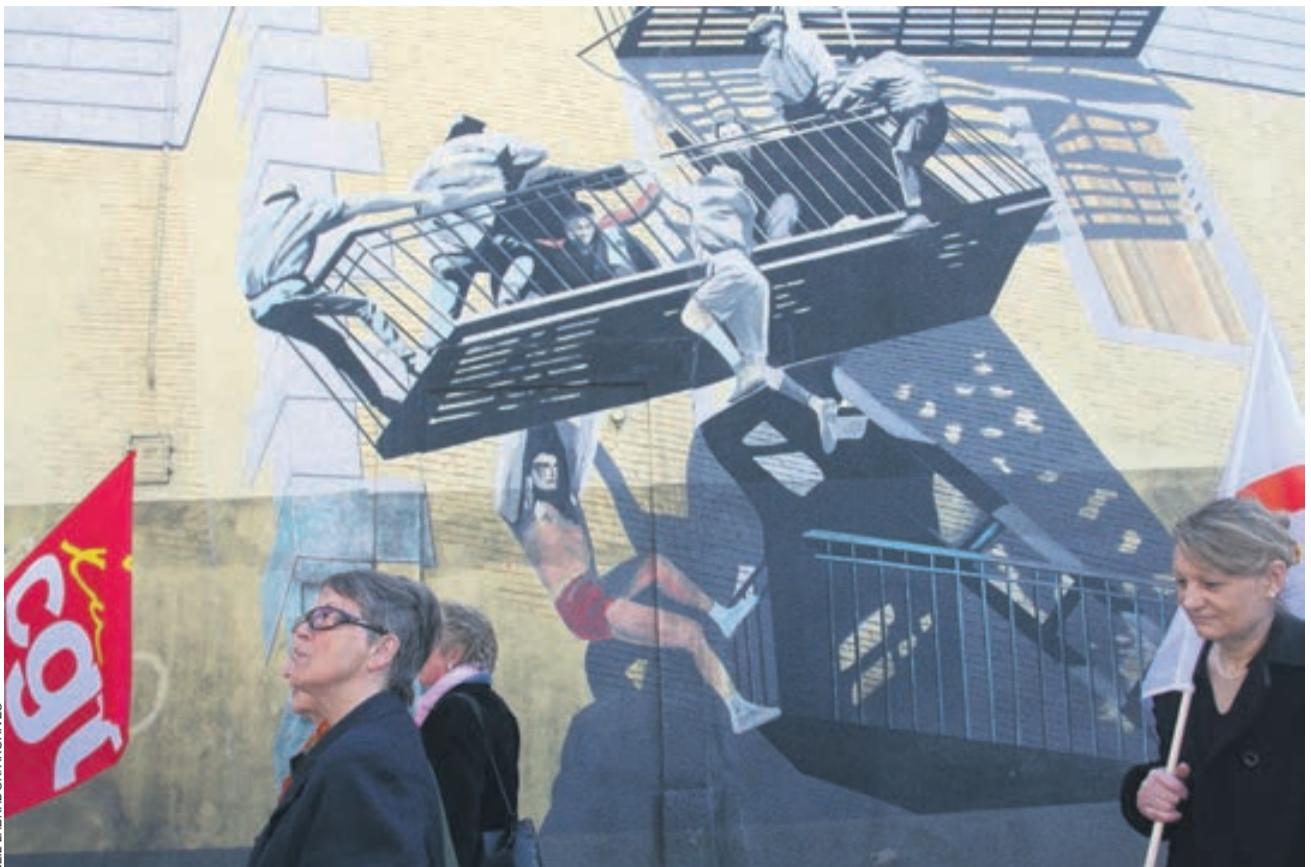
les deux chercheurs, les syndicalistes ne sont plus guère présents sur les lieux de travail.» Dès lors, les mobilisations deviennent difficiles, et si les syndicats ont été très longtemps au cœur de l'action collective organisée, celle-ci «cède la place à une violence nue, sinon à l'émeute, d'inorganisés ainsi que l'a illustré le mouvement des Gilets jaunes.»

LE «MONDE D'APRÈS» OUBLIÉ?
La crise sanitaire de grande ampleur qui a éclaté en 2020 conduira-t-elle à une recomposition syndicale annoncée depuis des années, voire à une «nouvelle donne sociale»? «Aucun signe ne le laisse présager», répondent les deux politologues, lesquels sont d'avis que, même si elles ont été brièvement traversées par la question au printemps 2020, «plus aucune de ces organisations syndicales ne paraît imaginer sérieusement un *monde d'après*». Pourtant, cette crise offre aussi une chance unique, celle de repenser notre relation au travail et à la nature.

AILLEURS, C'EST UN PEU MIEUX

AILLEURS, C'EST UN PEU MIEUX
Les deux auteurs sont un peu moins pessimistes à propos des autres syndicats d'Europe occidentale. Il est vrai que la syndicalisation y est partout plus élevée, oscillant entre 18% en Allemagne (environ 17,4% en Suisse, *ndlr*) et 67% en Suède. Mais plusieurs syndicats européens ont perdu des membres, en particulier au Royaume-Uni (lois Thatcher) et en Allemagne (réticences des salariés de l'Est). Dès lors, comment remettre les syndicats au cœur de l'action collective? Dominique Andolfatto et Dominique Labbé ne donnent pas de recettes, mais leur ouvrage nous inspire ces quelques pistes: construire l'unité syndicale, réinvestir les lieux de travail, créer des outils spécifiques pour syndiquer les jeunes et les travailleurs précaires, développer les actions internationales, doter les syndicats d'une forte capacité à la négociation et au conflit. ■

Dominique Andolfatto, Dominique Labbé,
Anatomie du syndicalisme, Presses
universitaires de Grenoble, 2021



Pertes de membres, divisions, absence des lieux de travail, les syndicats français, comme ailleurs en Europe, ne sont plus à la pointe de l'action collective. Les auteurs de l'ouvrage donnent quelques pistes pour reconquérir cette capacité de lutte. Photo: une fresque sur les murs de Thonon, lors de la grève générale qui a secoué la France en mars 2009.

QUAND MACRON PANTOUFLE

En France, le *pantouflage* désigne le fait, pour un haut fonctionnaire, d'aller travailler dans une entreprise privée, puis de rejoindre - éventuellement - de nouveau l'Etat. Selon Vincent Jauvert, auteur de *La mafia d'Etat* paru l'année dernière aux Editions Seuil, la caste des hauts fonctionnaires devenus des dirigeants fortunés de grandes entreprises privées n'a jamais été aussi puissante que depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Ce grand reporter à *L'Obs* explique que, dix-huit mois après la nomination du gouvernement d'Edouard Philippe, 40 conseillers ministériels avaient déjà pantouflé, ce qui est énorme. Pour lui, l'indécent n'est pas que des responsables publics partent dans le privé, mais qu'ils s'occupent des affaires publiques et du lobbying pour le compte de ces entreprises, en monnayant leur connaissance de l'Etat. Vincent Jauvert ajoute que l'exemple vient d'en haut, puisque les quatre plus hauts responsables de l'Etat durant le quinquennat Macron sont des adeptes de ce système: «Emmanuel Macron, inspecteur des Finances, a travaillé chez Rothschild, et Edouard Philippe, membre du Conseil d'Etat, a fait du lobbying pour Areva et a été avocat dans un cabinet anglo-saxon. Le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, et le directeur de

cabinet du Premier ministre, Benoît Ribadeau-Dumas, sont eux aussi des énarques qui ont pantouflé dans le privé.»

PANTOUFLE. C'EST TRÈS JOLIEUX

FANTOUILLEUR, C'EST TRÈS JOLIEUX
Cette collusion est très rentable:

- Alors qu'il était président du conseil de surveillance de Renault, Louis Schweitzer touchait 200 000 euros par année, tout en percevant une «retraite-chapeau» de 900 000 euros et une retraite de la fonction publique, car il avait été directeur de cabinet de Laurent Fabius!
 - Le rail est aussi intéressant. Président de la SNCF, Guillaume Pepy percevait 450 000 euros. Montant auquel se sont ajoutés des centaines de milliers d'euros comme administrateur de Suez (groupe de l'eau), puis comme président du comité stratégique du groupe Lagardère!
 - Après avoir été secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Anne-Marie Idrac a siégé dans cinq conseils d'administration, qui lui ont rapporté 375 000 euros de jetons de présence en 2019! Même à ce niveau-là, les femmes touchent moins, mais les smicards aussi: 19 237 euros brut par année en 2022. ■

Remettre l'ouvrage sur le métier...

Après le rejet du paquet d'aide aux médias le 13 février dernier, les syndicats appellent à des mesures cantonales et à un redimensionnement du soutien, plus que jamais nécessaire

Sylviane Herranz

Retour à la case départ pour le train de mesures en faveur des médias soumis au vote le 13 février dernier. Certains arguments ont fait mouche contre ce paquet essentiel pour la survie de nombreux journaux ou médias régionaux, mais par trop généreux pour certains gros éditeurs. Le paquet a été rejeté par 54,56% des votants. Cependant, toute la Suisse romande, hormis le Valais,

a approuvé haut la main le projet. Avec des taux impressionnantes dans les cantons du Jura (64,9%) et de Neuchâtel (63,1%), et des scores plus qu'honorables à Fribourg (57,4%), Vaud (57%) et Genève (56,7%). En Suisse alémanique, seuls Bâle-Ville (55,2%) et Uri (50,5%) ont donné leur aval au paquet d'aide voté par le Parlement en juin dernier et combattu par référendum.

L'Union syndicale suisse (USS), Syndicom et le Syndicat suisse des mass media (SSM) ont déploré le Non sorti des urnes. Cependant, ils sont fermement convaincus qu'un soutien étatique reste important pour la démocratie et le service public. Dans un communiqué commun, les syndicats estiment que «les médias et le journalisme indépendant ne doivent pas être abandonnés aux forces du marché. Sinon la tendance à la monopolisation et à l'uniformisation des médias suisses va se poursuivre. Des régions entières perdront leur couverture journalistique, et la suppression rampante d'emplois progressera». Les organisations syndicales exigent dès lors des solutions cantonales intermédiaires et une révision du projet afin de promouvoir les médias.

SOLUTION POLITIQUE À TROUVER URGENTEMENT

SOLUTION POLITIQUE A TROUVER URGENTEMENT

Les syndicats proposent de trouver de toute urgence une «solution politique», avec notamment une limite supérieure de tirages et des restrictions liées aux dividendes, ce que le Parlement n'avait pas retenu à l'heure des décisions. Ils demandent à ce que le rejet du projet n'affecte pas les conditions de travail du personnel, et ne conduise pas à une précarisation accrue de la branche. Les médias en ligne indépendants doivent aussi être soutenus rapidement par les pouvoirs publics, de même que le personnel de la distribution pour qui une protection par une convention collective de travail, telle que prévue dans le train de mesures, est revendiquée.

Au vu des résultats dans les cantons où domine l'acceptation du projet, l'USS, le SSM et Syndicom sollicitent les gouvernements cantonaux pour qu'ils promeuvent les médias sur leur territoire. «La population reste intéressée à des médias régionaux et locaux qui sont indépendants et variés», notent les syndicats invitant les cantons à s'engouffrer dans la brèche sans attendre un soutien fédéral. Les organisations demandent encore que les aspects du projet non contestés soient rapidement mis en œuvre et que ce dernier, qui a pu paraître trop complexe et trop chargé, soit redimensionné.

REVENDICATIONS POUR L'AVENIR

REVENDEICATIONS POUR L'AVENIR
Pour l'avenir, d'autres thèmes fondamentaux de la politique en matière de diffusion de l'information doivent être abordés dès maintenant, indiquent les syndicats. Et de lister les revendications: imposition des géants des technologies numériques tels que Facebook, Amazon, etc.; instauration d'une taxe publicitaire sur tous les supports s'appliquant aussi à ces géants pour financer le journalisme indépendant; soutien direct à tous types de supports dans le but de créer un «service public médiatique de base»; mise en place d'une autorité de surveillance et de contrôle forte et indépendante, pour analyser la couverture de toutes les régions du pays et proposer des mesures au Conseil fédéral là où elle ferait défaut.

Dernière exigence syndicale, celle d'instaurer une convention collective de travail pour les médias, qui serait une condition à l'octroi d'aides publiques aux médias.

«J'ATTENDS QU'IL POURSUIVE LE COMBAT!»

Edouard Voide cède la présidence du groupe d'intérêts des retraités d'Unia Valais à Stéphane Nicolin. Ensemble, ils évoquent leur parcours et leurs engagements



Stéphane Nicolin, au premier jour de sa retraite, et Edouard Voide, peu après avoir été fêté pour ses 20 ans au comité des retraités et ses 60 ans d'affiliation syndicale.

Sylviane Herranz
Photos Thierry Porchet

Passage de témoin entre deux générations de retraités en Valais! Le 1^{er} février, Edouard Voide, président du groupe des aînés Unia du canton, cédait sa place à Stéphane Nicolin qui faisait ce jour-là son premier jour à la retraite. Dans la salle de réunion du syndicat à Sierre, les deux hommes, qui ont 25 ans de différence d'âge, témoignent de leur parcours et de leurs ambitions pour l'avenir. Juste avant s'était tenu le comité des retraités présidé pour la première fois par Stéphane Nicolin. Un moment fort pour

Edouard Voide qui s'est vu félicité pour son engagement de longue date à la tête du groupe et au syndicat.

SOIXANTE ANS D'AFFILIATION SYNDICALE

«J'ai été fêté aujourd'hui pour mes 20 ans de comité des retraités et pour mes 60 ans de sociétariat, atteints en 2021», se réjouit l'octogénaire, arborant la belle montre de gousset offerte par Unia pour le remercier de sa fidélité. «Je suis syndiqué depuis 1961. D'abord chez les chrétiens sociaux où mon père m'avait inscrit, puis à la FTMH quand je suis entré chez Alusuisse», poursuit celui qui a débuté dans l'usine sierroise comme chauffeur de *clark*, ou

chariot élévateur, avant de devenir, 17 ans plus tard, contrôleur de qualité. «Je vérifiais le métal qui arrivait du laminier de Chippis. J'allais aussi régulièrement sur place. A 60 ans, j'ai eu la possibilité de prendre ma retraite, avec un pont AVS. Durant ces années, je représentais l'usine au comité du syndicat.» Edouard Voide prévoit de mettre à profit le temps retrouvé pour s'occuper un peu de lui et de sa famille. «J'ai des petits-enfants qui réclament leur grand-papa. Et je suis content de ce que j'ai réalisé.» Ce membre actif, heureux d'officier en saint Nicolas lors des Noëls des enfants d'Unia, a également fait partie du groupe national des retraités du syndicat. Il a participé à tous les congrès d'Unia, de sa fondation à aujourd'hui, puisqu'il se rendra pour la dernière fois comme délégué à Bienne le 26 février. En tant que président des retraités valaisans, il a organisé nombre d'activités, allant des récoltes de signatures «pour aider le syndicat» aux sorties en car pour les membres du groupe, tous les trois ans, alors que les autres années étaient consacrées à des pique-niques. Visite de l'île Saint-Pierre, de la Galère à Morges, du Musée des transports à Lucerne sont au nombre des destinations qu'il a organisées. Lui reste-t-il un événement marquant de ces vingt années de présidence? «La Grève des femmes! C'était un grand moment», note-t-il, avant d'ajouter, face au peu de résultat obtenu: «C'est toujours la même chose. On essaie d'améliorer et, en face, les patrons mettent toujours les pieds contre le mur. Mais il est clair que s'il n'y avait jamais eu les réclamations des syndicats, nous serions encore très en arrière aujourd'hui.»

MÉMOIRE OUVRIÈRE DU SITE CHIMIQUE
A l'heure du départ, qu'espère-t-il de son successeur? «J'attends que Stéphane continue le combat. Je pense qu'il n'y aura pas de problème, je le connais depuis passé vingt ans!» A 61 ans, le frais retraité de Sygenta, mémoire ouvrière des fusions, acquisitions et transformations du site chimique de Monthey, rentre dans sa nouvelle fonction avec le sourire et une force de conviction qu'il a mise au profit de ses collègues durant de longues années. Cet opérateur en chimie, qui aurait débuté sa 38^e année sur le site ce 1^{er} février, a commencé chez Ciba en 1985, moment où il adhère à la FTMH. Stéphane Nicolin rejoint le SIB en 1997, lors de la création de Novartis. C'est là qu'il est propulsé à la commission d'entreprise. Avec passion, il raconte la formation syndicale reçue à l'époque pour négocier les salaires, ses premiers résultats positifs, les succès suivants, ainsi que l'importance d'avoir une commission syndicale dans l'entreprise, en plus de la commission du personnel. Plusieurs fois nommé meilleur recruteur d'Unia, le militant laissera ses mandats en 2016, à la suite de menaces sérieuses sur son emploi. Il continuera néanmoins à siéger à la commission syndicale et dans les instances de la chimie et de l'industrie d'Unia.

ÉQUILIBRE ENTRE LES SAGES ET LES PLUS JEUNES

Le jeune retraité prend à cœur son nouveau mandat: «C'est important pour moi de rester dans le syndicat, d'être informé, solidaire. Avec les retraités, je souhaite continuer les acti-

vités traditionnelles et renouer avec les assemblées générales, avec un invité pour débattre d'un sujet particulier. Ce groupe, c'est aussi la possibilité de dire aux jeunes que leur engagement est important et de rappeler d'où viennent les acquis, le 2^e pilier, les vacances, etc. C'est essentiel de garder le lien entre les actifs et les retraités, de parler solidarité, partage, de rappeler que chacun a une place ici-bas.» Stéphane Nicolin compte aussi transmettre son expérience du partenariat social, lui qui a négocié nombre de conventions collectives. Va-t-il révolutionner le groupe? «On ne change pas une équipe qui gagne! Ce que j'aimerais, c'est qu'une ou deux personnes fraîchement retraitées nous rejoignent. Si les sages ont les connaissances, les plus jeunes restent proches du monde du travail.» Un des thèmes qu'il compte aborder est celui du 2^e pilier. «J'ai parlé tout à l'heure avec nos sages. Ils m'ont dit qu'ils arrivaient à mettre un peu de sous de côté. Ce n'est pas le cas de ceux qui prennent aujourd'hui leur retraite. Avec la baisse du taux de conversion de 6,8% à 4,6%, en tenant compte du surobligatoire, on a perdu en une décennie 25% de nos pensions! C'est un gros problème. Avant, dans la chimie, les retraités avaient leur vigne, leurs carottes, leurs vaches. Ce n'est plus le cas», note le président, qui se projette déjà dans les prochaines échéances du groupe, entre référendum contre AVS 21, préparation du congrès et future excursion. ■



Petite pause à la gare de Sierre pour Edouard Voide, à gauche, et Stéphane Nicolin, après la séance du groupe d'intérêts des retraités valaisans durant laquelle le premier a passé le flambeau de la présidence au second. Les membres du groupe s'y étaient déplacés pour recueillir des signatures sur le référendum contre AVS 21.

Barrages à la stratégie de l'Hôpital fribourgeois

La politique menée par l'Hôpital fribourgeois génère des contestations entre suppression de postes de travail et changements d'affectation de sites hospitaliers périphériques. Une pétition et une motion à la clef

Sonya Mermoud

Non à la disparition de places de travail! Le Syndicat des services publics (SSP) a lancé une pétition* contre la suppression de 60 postes au sein de l'Hôpital fribourgeois (HFR). Cette décision a été prise par le conseil d'administration de l'institution qui la justifie par une situation financière difficile. Le SSP, via sa démarche, l'exhorte à abandonner cette mesure et demande aussi au Conseil d'Etat de fournir des moyens financiers suffisants pour maintenir, voire même augmenter, la dotation en effectifs. «Le personnel de l'HFR est confronté depuis plus de deux ans à la gestion d'une pandémie majeure. Au front, les employés sont éprouvés, éreintés; dans les équipes, de nombreux salariés manquent ou quittent leur travail, au bout du rouleau. Plutôt que de supprimer des postes de travail, il faudrait en rajouter»,

argumente le SSP. Sa démarche est soutenue par l'Union syndicale fribourgeoise (USF). Dans un communiqué du 15 février dernier, l'organisation faîtière souligne: «Ces méthodes de démantèlement récurrentes ont pour conséquence de fragiliser à la fois le statut du personnel, mais aussi la qualité des prestations. Au final, c'est aux usagers et au patient qu'on demandera de "ménager le personnel".» Et l'USF de rappeler aussi l'importance de ces métiers dits essentiels, particulièrement mise en lumière durant la crise sanitaire, et l'indécence, dans ce contexte, de vouloir réduire les effectifs.

PIQÜRE DE RAPPEL

La stratégie poursuivie par l'Hôpital fait aussi l'objet d'un autre combat mené par un Comité citoyen HFR. Pour mémoire, ce dernier a lancé en juin dernier une initiative populaire cantonale

«Pour des Urgences hospitalières de proximité 24/24» qui, munie de quelque 12 000 signatures, a largement abouti. Elle exige la garantie d'un service public d'urgences médicales de 24 heures sur 24 et de 7 jours sur 7 implantées dans le Sud, le centre du canton et sa partie alémanique. Et demande à l'Etat de s'impliquer dans ce sens. Son objectif tend ainsi à maintenir des sites hospitaliers en Gruyère et dans la Singine. Or, dénonce le Comité dans un communiqué, avant que la population puisse se prononcer sur sa demande, les responsables de l'HFR ont accéléré le processus de démantèlement. «Malgré le dépôt de l'initiative, le Conseil d'administration pratique la politique du fait accompli: le 8 juillet l'HFR a annoncé la transformation définitive de ses Urgences sur le site de Riaz en permanence et, le 15 décembre dernier, la même décision était prise pour les Urgences de Tavel.» Le Comité citoyen

dénonce aussi «les pressions financières exercées par le Conseil d'Etat en continuant à diminuer les prestations d'intérêt général, en limitant les dépenses possibles de l'HFR, bref en le menaçant d'étranglement financier». Dans ce contexte et au regard du succès de l'initiative, il a déposé à la fin du mois dernier une motion populaire «Pour des Urgences hospitalières de proximité 24/24 - Respectons la volonté populaire!» munie de 526 signatures. Par cette piqure de rappel, il demande aux autorités de «geler toute transformation de l'HFR» en attendant le verdict des urnes, et, ce faisant, de «respecter les droits démocratiques les plus élémentaires». ■

* La pétition peut être signée jusqu'à la fin du mois sur: fribourg.ssp-vpod.ch

L'ÉCOLOGIE SUR GRAND ÉCRAN

Plus de 200 projections auront lieu partout en Suisse romande et en France voisine lors du Festival du Film Vert, de mars à avril

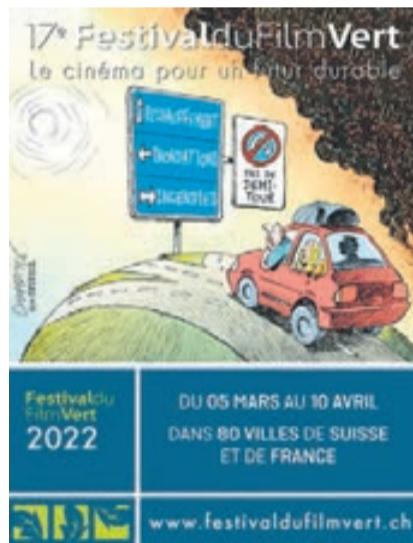
Aline Andrey

Du 1^{er} mars au 16 avril, le Festival du Film Vert propose, une nouvelle fois, un programme foisonnant en Suisse romande et en France voisine: plus de 200 projections, sur 80 sites, d'une cinquantaine de films écologiques. La majorité des projections seront suivies de discussions avec les réalisateurs, des scientifiques et des personnes engagées. Des ateliers et des brunchs sont aussi prévus.

«Les effets de l'activité humaine sur notre environnement deviennent de plus en plus visibles. Refusant de céder au défaitisme, les équipes de programmation du festival ont choisi des films qui explorent des pistes, donnent

de l'espérance et présentent des solutions possibles pour que notre futur soit... durable», écrit l'association Le Festival du Film Vert dans un communiqué. Celle-ci, depuis 2006 déjà, présente chaque année une sélection de films en lien avec l'environnement au sens large. La soirée d'ouverture de l'édition 2022 aura lieu le samedi 5 mars à Morges, en collaboration avec la Maison de la Rivière. Les documentaires *Animal* de Cyril Dion (réalisateur de *Demain*) et *Bigger than us* de Flore Vasseur, qui retracent le parcours de jeunes militants du climat, seront projetés notamment ce jour-là. Le coup de cœur du comité du festival sera diffusé dans toutes les régions: *One earth - Everything is connected*, de Francesco De Augustinis (Italie, 2021). Comme son nom l'indique, le documentaire raconte comment notre système alimentaire met en péril l'équilibre déjà fragile de notre petite et unique planète; des gigantesques élevages de porcs en Chine aux laboratoires alimentaires de la Silicon Valley, jusqu'à la déforestation du Brésil et à la perte de la biodiversité. A voir encore *La puissance de l'arbre* par l'ingénieur forestier Ernst Zürcher et *Héros ordinaires Neuchâtel*, des réalisatrices suisses Sylvie Dupraz, Marie Geiser, Sandrine Rollinet et Cinzia Sigg, qui donne la parole à 17 personnes du canton œuvrant au quotidien pour un monde plus durable (lire aussi en page 2). ■

Programme complet, par lieux et par films sur le site: festivaldufilmvert.ch



BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaire U1: geneve.pdu@unia.ch

Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

DÉCLARATION D'IMPÔT

Pour les membres d'Unia

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2021. Cependant, nous vous informons que compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de reconduire la procédure de 2021: 1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat. 2. Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique. Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôt 2021, nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au: 0041 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 1^{er} février au 11 mars.

Tarifs des déclarations 2021:

Membres Unia: 49 fr.

- Couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- Enfants des membres ayant salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.
- Auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

RÉGIONS

L'Événement syndical

COURRIER

5G UNE NÉCESSITÉ POUR RENFORCER LE SERVICE PUBLIC ET LES CONDITIONS DU PERSONNEL

Un monde sans smartphone est aujourd'hui impensable. À ce jour, la Suisse possède encore l'un des meilleurs réseaux de téléphonie mobile d'Europe. C'est non seulement le signe d'un service public fort, mais aussi un facteur important pour la place économique suisse – notamment pour les employées et les employés dans les branches concernées.

Pendant la crise du coronavirus, l'importance d'un réseau solide à haute capacité a été démontrée. Le volume accru de données et l'exigence d'accessibilité constante de tous les services en ligne entraînent toutefois aussi une augmentation de la sollicitation du réseau. Développer la technologie des réseaux de télécommunication par l'intermédiaire de la 5G est donc non seulement important pour l'utilisation privée, mais c'est aussi une nécessité pour renforcer la place économique et intellectuelle suisse – de la production industrielle, jusqu'à la recherche et à l'évolution technologique. Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer également les risques, tout en conci-

lant l'innovation avec la protection de la santé et de l'environnement.

En tant que syndicat des branches Infrastructure de réseau et TIC, Syndicom s'engage pour un investissement dans une infrastructure de réseau efficace et de qualité ainsi que pour un renforcement de l'innovation et de la sécurité d'approvisionnement. La Confédération et les entreprises ont trop longtemps négligé d'informer, à temps et à grande échelle, la population sur la 5G. C'est pourquoi les employés et leurs perspectives d'emploi se trouvent sous une pression accrue. Cela passe par des arrêts de construction, en partie dus à des procédures d'autorisation lentes ou bloquées, jusqu'au sabotage des antennes, qui mettent en danger la vie des employés. Afin que le développement de la 5G soit conciliable avec la responsabilité envers la société et l'environnement, il convient de se pencher sur les résultats technologiques et scientifiques. La recherche et la surveillance doivent par conséquent être intensifiées. En même temps, il s'agit de faciliter

l'accès à ces résultats, mais aussi aux réponses à des questions en lien avec la protection de la santé.

Dans le cadre de la 5G, nous ne parlons pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le réseau et des valeurs limites de rayonnement de l'infrastructure de la téléphonie mobile qui sont nettement plus sévères. Nous ne resterons toutefois pas d'une révolution, mais d'une évolution: avancer plutôt que de stagner. Il s'agit en fin de compte de faire progresser le service public et de veiller à rester en phase avec le monde numérique. Aujourd'hui, en comparaison européenne, nous sommes pionniers – avec le

UNIA DEMANDE À GENEUX DANCET DE RENDRE DES COMPTES

A Meyrin (GE), l'entreprise active dans le second œuvre vient de licencier cinq de ses neuf employés, dans des conditions troubles. Unia demande que la situation soit clarifiée

Manon Todesco

Fin janvier, cinq des neuf employés de Geneux Dancet SAV sont convoqués les uns après les autres par la direction, qui leur demande de signer une lettre de licenciement. Ceux qui ont refusé de la signer auraient subi des pressions pour le faire de la part de leurs supérieurs. «Oralement, la direction, qui a changé récemment, leur a dit que c'était lié à des problèmes économiques, mais sur la lettre, le motif invoqué est une restructuration interne. Il y a donc déjà un problème», rapporte José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du dossier. «S'il s'agit réellement d'un licenciement économique, l'entreprise doit accorder un délai de congé de six mois aux plus de 50 ans, pas de trois mois.» Le syndicat et les travailleurs ont du mal à croire que l'entreprise basée à Meyrin soit en difficulté financière. «Les carnets de commandes sont pleins, il y a du travail à revendre et de plus en plus de temporaires sont embauchés sur les chantiers. On ne comprend pas ces licenciements», insiste le syndicaliste, qui ajoute que d'autres pourraient prochainement être annoncés. Sur ces cinq licenciements, on retrouve des travailleurs de 50 ans et plus. La CCT du second œuvre romand prévoit que l'employeur doit «éviter au maximum» de licencier ses employés âgés de plus de 50 ans. Manifestement, regrette Unia, cela n'a pas été respecté. Les travailleurs ont également signalé d'autres problématiques, comme la mise en place de caméras de surveillance dans l'atelier filmant directement

les employés, ou encore de traceurs sur les camionnettes depuis l'annonce des licenciements.

REVDICATIONS

Au vu de tous ces éléments, le syndicat a contacté à deux reprises la direction de Geneux Dancet SA, dont dépend l'entité Geneux Dancet SAV, afin d'agencer une rencontre. En vain. Unia a donc décidé de dénoncer publiquement cette attitude et est allé taper à la porte de la direction le 17 février. «Après 45 minutes d'attente, nous avons enfin été reçus par la direction, qui a pris note de nos revendications et s'est engagée à nous faire un retour dans la semaine qui suit», rapporte José Sebastiao. Parmi elles, on retrouve l'annulation des licenciements, le retrait des caméras et des traceurs, la liste des chantiers en cours avec les délais de fin, le nombre de travailleurs temporaires, la liste des sous-traitants et une copie des comptes et des bilans de l'entreprise pour confirmer sa mauvaise santé financière. «Si le but de ces licenciements est de faire des économies sur le dos des travailleurs, en se débarrassant des fixes pour recourir à des temporaires et à la sous-traitance des chantiers, nous ne sommes pas d'accord! Si cette entreprise est rentable, nous devons sauver les emplois!» conclut le secrétaire syndical. Rencontré sur place dans les locaux, le directeur financier a refusé de s'exprimer devant la presse à ce sujet. Il a tout de même signalé que les caméras de surveillance avaient tout de suite été enlevées après l'entrevue avec Unia. ■



Après 45 minutes d'attente devant l'entreprise, la direction a enfin ouvert sa porte et pris note des revendications des travailleurs licenciés. Une réponse devrait être transmise cette semaine.

TÉMOIGNAGES

SÉBASTIEN, FERBLANTIER, 5 ANS DANS L'ENTREPRISE

«Nous avons appris que nous allions être licenciés par des entreprises concurrentes sur les chantiers, qui nous racontaient que Geneux Dancet cherchait à revendre ses machines. Personne ne s'y attendait. J'ai été dévasté. C'est la manière de faire qui a été violente. Au début, j'ai refusé de signer ma lettre de licenciement, et on m'a dit que si je ne la signais pas, il y aurait des conséquences, notamment qu'on ne me ferait pas de lettre de recommandation et qu'on ferait tout pour que je ne retrouve pas d'emploi. J'ai fini par céder.

Pour le reste, c'est une entreprise qui est implantée à Genève depuis longtemps, qui a des soumissions. Elle n'a même pas besoin de prospecter pour obtenir les chantiers, ça lui tombe tout court dans la bouche. C'est donc difficile de croire qu'elle soit en difficulté.»

LOUIS*, 24 ANS D'ANCIENNETÉ

«Nous voulons savoir à quelle sauce nous allons être mangés et quelles sont les vraies motivations de ces licenciements. Si c'est économique, on peut l'entendre, mais sinon, c'est différent. Et puis, retrouver du travail passé un certain âge devient plus compliqué. Cela me fait peur pour l'avenir.»

MARCEL*, DE LONGUE DATE DANS L'ENTREPRISE

«Nous sommes les premiers à être licenciés mais sans doute pas les derniers. La direction a clairement annoncé qu'elle voulait liquider notre entité, Geneux Dancet SAV, pour maintenir Geneux Dancet SA à flot. On nous demande donc de nous sacrifier pour sauver le reste de l'entreprise. Pourtant, le travail est là: nous savons que 3 millions de francs de travaux ont été signés pour 2022: qui va faire ce travail? Quant à nous, nous allons perdre vingt ans de carrière et devoir repartir de zéro.» ■

* Prénoms d'emprunt.

Compte à rebours pour les travailleurs d'Alstom-Bombardier

Alors que le constructeur ferroviaire français ne s'est jamais aussi bien porté, il prévoit 150 licenciements à Villeneuve entre mars et septembre. La consultation a commencé

Aline Andrey

Le 8 février, la procédure de consultation s'est ouverte pour une durée de vingt jours chez Alstom-Bombardier. Le groupe de travail - réunissant une vingtaine de salariés, la commission du personnel et les syndicats - a donc jusqu'au 4 mars seulement pour étudier des pistes pour éviter les licenciements, voire proposer un plan social. Trop court pour Unia qui a demandé un délai supplémentaire. La direction d'Alstom devait se positionner jusqu'à hier, mardi 22 février.

Pour mémoire, ce licenciement collectif a été annoncé juste avant Noël par le constructeur ferroviaire, avant d'être annulé pour aligner sa procédure sur les normes européennes. Cette restructuration fait suite au rachat de Bombardier en janvier 2021 par Alstom, et touche ainsi plusieurs pays. A Villeneuve, la direction veut transformer son site de production en centre de services et de maintenance. Une suppression de 150 postes sur 400 environ est prévue, dont 80% dans la production. Ce qui équivaut à une future fermeture, se-

lon Abdeslam Landry, secrétaire syndical d'Unia, pour qui le maintien de la production dans le Chablais est essentiel. «Mes contacts avec le Comité d'entreprises européen m'ont confirmé qu'en France et en Italie, des sites ont été transformés en centres d'entretiens et de services avant d'être rapidement fermés.»

RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Début janvier, les travailleurs réunis en assemblée générale ont donné le mandat aux syndicats dont Unia et Syna, signataires de la Convention collective de travail de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (CCT MEM), de les défendre. Abdeslam Landry souligne la responsabilité politique du maintien de la production. «Ce n'est pas normal de donner des mandats publics à des sociétés qui, ensuite, sous-traitent dans d'autres pays pour réduire leurs coûts de personnel, comme c'est le cas du concurrent thurgovien Stadler Rail. Ni d'accorder des RHT à une multinationale, alors qu'un licenciement collectif est prévu.» Pour Yves Defferrard, responsable national du secteur industrie d'Unia, le licenciement col-

lectif chez Alstom n'est pas seulement une affaire vaudoise, mais aussi valaisanne, puisque le site est à la frontière, ainsi que de portée nationale, les CFF étant le mandataire principal. Et de préciser: «Parallèlement au groupe de travail au sein de l'entreprise, des discussions sont menées à divers niveaux politiques.»

CARNET DE COMMANDES PLEIN

Paradoxalement, Alstom ne s'est jamais aussi bien porté. Fin janvier, la multinationale française se réjouissait de la forte progression de ses commandes et annonçait vouloir recruter 7500 personnes dans le monde - dont 3900 en Europe - pour construire les rames de TGV, celles du RER de Johannesburg, du métro parisien, des tramways de Berlin, des trains norvégiens, entre autres. Cette campagne de recrutement inédite fait écho à son carnet de commandes atteignant, fin décembre, plus de 80 milliards de francs... ■

ÉCHEC DES POURPARLERS DEVANT LA MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Smood a participé à la seconde séance convoquée par la conseillère d'Etat genevoise Fabienne Fischer. Mais aucune avancée n'a pu être réalisée

Sylviane Herranz

L'entreprise Smood s'est finalement présentée à la seconde rencontre entre les parties en conflit convoquée par la conseillère d'Etat genevoise Fabienne Fischer le mercredi 16 février. La ministre de l'Economie et de l'Emploi avait déjà organisé une première séance le vendredi précédent, à laquelle seul le partenaire de Smood, l'agence d'intérim Simple Pay, avait pris part.

A l'issue de cette rencontre, à laquelle a participé Unia, le syndicat a fait le constat de l'échec des pourparlers. «Smood n'a pas contribué à une solution au conflit», note le syndicat dans un communiqué où il indique que la société «refuse d'implémenter les recommandations émises par la Chambre des relations collectives de travail du canton de Genève (CRCT)».

Unia indique que le Canton «a exigé l'application immédiate des dispositions légales en vigueur, soit la Loi sur le travail et le Code des obligations notamment, étant précisé que des procédures administratives sont par ailleurs en cours». Le syndicat signale qu'il s'agit entre autres du paiement de la totalité du temps de travail où le smoodeur se met à la disposition de l'entreprise. Il ajoute que, sur les dix recommandations de la CRCT, seule une serait introduite. Smood a décidé de relever le salaire à 23 francs dès le 26 février et annoncé quelques améliorations (voir notre dernière édition). Mais le gros des revendications des grévistes, qui ont obtenu une reconnaissance par la CRCT, n'est pas satisfait. Autre point de litige, le refus de Smood de soumettre les recommandations de la Chambre à un arbitrage.

APPLICATION DANS TOUTE LA SUISSE EXIGÉE

Unia rappelle également que Smood poursuit sa politique antisyndicale. La société ne garantit toujours pas aux grévistes le même nombre d'heures de travail qu'ils avaient avant le début du conflit, et n'a pas réintégré les trois grévistes licenciés.

En conclusion, le syndicat «salue le fait que les autorités genevoises exigent de Smood qu'elle se soumette aux règles en vigueur et qu'elles continuent à offrir leurs bons offices pour suivre de près le conflit en cours». Unia demande par ailleurs la mise en œuvre des recommandations de la CRCT «dans toute la Suisse». Il appelle les cantons où la plateforme est active à une «action ferme», afin de «garantir le respect des règles et des dispositions légales qui visent à protéger les salariés et les salariées».

Alors que Smood a lancé une offensive de charme avec nombre d'interviews de son patron dans la presse, Unia de son côté va consulter l'ensemble des grévistes pour discuter de la suite à donner à la lutte. ■

QUAND L'ART CROISE LA ROUTE DE L'HUMANITAIRE

Quatre artistes présentent leurs œuvres au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. Les bénéfices seront reversés à SOS Méditerranée. L'occasion de discuter du lien entre art et humanitaire

Textes Jiyana Tassim

Art et humanitaire se rencontrent jusqu'au 26 février au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. L'espace accueille l'exposition collective «La Grande Traversée» dont les bénéfices seront reversés à SOS Méditerranée, une association citoyenne active dans le sauvetage en mer de personnes en détresse avec son bateau l'*Ocean Viking*. Les artistes Geneviève Marthaler, Dominique Theurillat, Alice Schumacher et France Schmid – au travers de photographies, peintures, gravures ou encore sculptures – soulignent leur engagement et leur soutien à la cause de l'exil. Chacune à sa manière émeut et questionne le spectateur via les œuvres présentées. Une démarche qu'elles ont expliquée en amont de l'exposition et lors d'une table ronde organisée le 16 février, jour du vernissage.

AU-DELÀ DU RÉEL

«Il y a plusieurs années, j'ai été submergée par l'émotion en voyant cette image», confie France Schmid, en montrant la photo d'une centaine de réfugiés palestiniens en quête de nourriture, prise en 2014 dans un quartier de Damas. L'artiste raconte comment ce cliché bouleversant lui a inspiré une œuvre puis... 120 autres. «Le thème de la migration m'habite aujourd'hui. Il permet de donner un autre sens à mon travail de peintre.» Par le biais de ses peintures, collages, gravures ou encore photographies, France Schmid conte des histoires d'ailleurs, recourant à une poésie de couleurs, à la suggestion, cherchant à transcender le réel. «J'aime parfois le hasard du geste imprécis de l'encre pour mieux, par la suite, réapprivoiser le sujet. Je ne veux pas choquer, j'essaie simplement de trouver, à travers l'esthétique de la peinture, un moyen de toucher l'âme de chacun.» Habituelle à soutenir la cause migratoire par la vente de ses œuvres, l'artiste a déjà participé à deux autres expositions solidaires.

ENGAGEMENTS PLURIELS

Active depuis plusieurs années de diverses manières dans la cause migratoire, Geneviève Marthaler partage depuis longtemps son engagement entre l'art et le terrain. «La Grande Traversée» n'est pas une première pour elle: en 2018, elle a déjà participé à une ex-

position en faveur de SOS Méditerranée. «J'ai toujours peint, de manière intuitive, en rapport avec la mer et le désert, l'immensité d'un paysage hostile, la fuite... J'y ai finalement ajouté des personnes. C'était ma manière de redonner une certaine dignité aux migrants», explique celle qui fait partie des membres fondateurs de SOS Méditerranée. Et de préciser: «Après de nombreux voyages à travers le monde, prête à faire fonctionner notre solidarité auprès des réfugiés, ma famille a déjà accueilli des adolescents et des adultes exilés de différents pays.» Actuellement, Geneviève Marthaler loge dans sa famille une jeune femme somalienne via un programme de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants.

NOUS PARTAGEONS TOUS LA MÊME HUMANITÉ

Des figurines en bois flotté, aux allures d'ici et d'ailleurs qui, à première vue, font penser à des épaves: la comparaison évoquée lors de la table ronde déplaît à Alice Schumacher. «Mes personnages me ramènent avant tout à l'humain et, plus particulièrement, aux migrants. Derrière chacun d'eux se trouve une personne qui a le droit à la dignité.» Inspiré du lac Léman, son peuple de trombones, comme elle aime l'appeler, se compose de grès noir et de bois flotté. L'artiste, touchée par la précarité et la migration, participe à différentes actions bénévoles comme cette exposition au profit de SOS Méditerranée. Sa formation dans le domaine du travail social l'a toujours amenée à placer la rencontre avec l'autre au centre de sa démarche: «Chaque personne a son histoire personnelle, ses richesses et ses difficultés, mais nous partageons tous la même humanité. Au travers des voyages, j'ai aussi eu la chance de vivre de magnifiques rencontres dans ces "ailleurs" qui, pour de petits instants, ont été mon "ici".»

ÉVOCATION DE GRAVES PROBLÈMES

«J'ai toujours cherché à retranscrire la beauté dans mon travail», raconte Dominique Theurillat, qui a orienté ses recherches vers les photographies abstraites, particulièrement inspirée par les chantiers maritimes, les déchets industriels, tout ce que l'on ne regarde plus... Depuis plusieurs années, elle expose aussi ses encres de Chine.



Geneviève Marthaler.



France Schmid.



Dominique Theurillat.



Alice Schumacher.

«Dans mes différentes approches artistiques, je retrouve parfois des évo- cations touchant à ce qui m'est cher et à ce qui me tient à cœur: les causes humanitaires et sociales auxquelles j'ai consacré ma vie professionnelle», note Dominique Theurillat, qui compabilise 20 ans de travail dans l'hu-

manitaire et 25 ans dans le social. «Ainsi se glissent dans mes encres ou dans mes photos des personnages, des am- biances et des paysages qui évoquent les graves problèmes subis par celles et ceux qui n'ont pas la chance de vivre une vie épanouie», souligne encore l'artiste qui, pour avoir côtoyé des gens

en exil, en quête d'un avenir meilleur, précise encore: «La problématique de la migration est pour moi un enjeu fon- damental et c'est pour cela que je suis heureuse de participer à une exposition avec trois artistes amies en faveur de SOS Méditerranée Suisse.» ■

La place de l'art dans l'aide aux migrants

Quel rôle joue l'art dans l'humanitaire? Voilà la question que se sont posée Caroline Abu Sa'da, directrice générale de SOS Méditerranée Suisse, Pascal Hufschmid, directeur du Musée international de la

Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que les quatre artistes Geneviève Marthaler, Dominique Theurillat, Alice Schumacher et France Schmid, lors de la table ronde. Le débat, organisé par le club suisse de la presse, a débuté par

un rappel du travail de SOS Méditerranée: «Nous sommes un réseau présent en Allemagne, en Italie, en France et en Suisse. Notre association a pour but de réunir des forces citoyennes afin de mener des sauvetages en mer Méditerranée avec notre bateau l'*Ocean Viking*», a précisé Caroline Abu Sa'da. Et d'ajouter que l'association porte également, via des témoignages, la voix de ces rescapés. La directrice de l'organisa- tion a révélé qu'entre le 12 et le 14 février 2022, 247 personnes ont été secourues par l'*Ocean Viking*. D'après leur site internet, de janvier à octobre 2021, plus de 1100 personnes ont perdu la vie, noyées entre la Libye et l'Europe. Ce qui représente le double de l'année précédente durant la même période. «On nous dit souvent qu'on a assez entendu parler des migrants mais, chaque année, la situation s'aggrave», déplore Caroline Abu Sa'da, qui explique cette situation par la volonté de plus en plus forte des autorités de neutraliser les actions des ONG, ainsi que la pandémie qui a, avec ces quarantaines imposées, beaucoup affecté les bateaux de sauvetage.

REGARDS CROISÉS

«Les milieux de l'art et de l'humanitaire ne se connaissent pas très bien. C'est de cette rencontre que naissent

certains engagements citoyens», a expliqué Pascal Hufschmid dont le travail consiste à amener ces domaines à mieux se comprendre. D'après lui, les artistes ont la capacité d'exprimer toute la complexité du problème migratoire à travers les émotions que suscitent leurs œuvres. «L'art est une porte d'entrée sur d'autres parties de notre être. Il permet de raconter un récit d'une autre manière, sans mots.» Questionné sur la place de l'humanitaire au musée, l'homme a affirmé que ce dernier peut avoir un rôle d'ancrage en nous faisant quitter notre quotidien et le flux d'informations continu auquel nous sommes en permanence confrontés. «Le musée nous offre un espace pour développer notre esprit critique et aborder des questions sous un autre angle, comme notre lien au problème migratoire. Et d'ajouter que c'est justement le but de l'exposition «Un monde à guérir», actuellement présentée au Musée de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève.

UN CLICHÉ CONTROVERSE

Interrogée sur la photo du corps d'Aylan Kurdi, un enfant syrien mort noyé dans un naufrage d'une embarcation de migrants en 2015, Caroline Abu Sa'da a exprimé son ambivalence quant à la diffusion de telles images: «Si mon

enfant était mort, j'aurais trouvé horrible de voir ce cliché de lui partout. Il ne suffit pas de *like* une publication en soutien et de passer à autre chose. La vie n'est pas Instagram et cette photo n'a rien changé à la situation.» Selon elle, la proximité du problème joue aussi beaucoup dans la représentation que se font les individus de la crise migratoire. «Pour la première fois, ces horreurs ont lieu près de chez nous. C'était plus facile d'ignorer la question avant, quand elle semblait encore loin de notre réalité.» Et de conclure qu'il est nécessaire, pour transmettre des informations humanitaires, d'allier un travail journalistique avec des actions comme cette exposition qui a pour but de sensibiliser en touchant émotionnellement les personnes. ■



Au cœur du Forum, la table ronde a réuni les quatre artistes autour de Caroline Abu Sa'da, directrice de SOS Méditerranée Suisse (au centre), et de Pascal Hufschmid, directeur du Musée international de la Croix-Rouge.

INFOS PRATIQUES

Exposition «La Grande Traversée». Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud à Lausanne. Ouverte jusqu'au samedi 26 février. Jeudi et vendredi de 12h à 18h30. Mercredi et samedi de 10h à 18h30. ■